

LETTRE D'ACCUEIL DEMIE FINALE DES COUPES

L'Avant-Garde Turripinoise est heureuse de vous accueillir pour cette demi-finale.

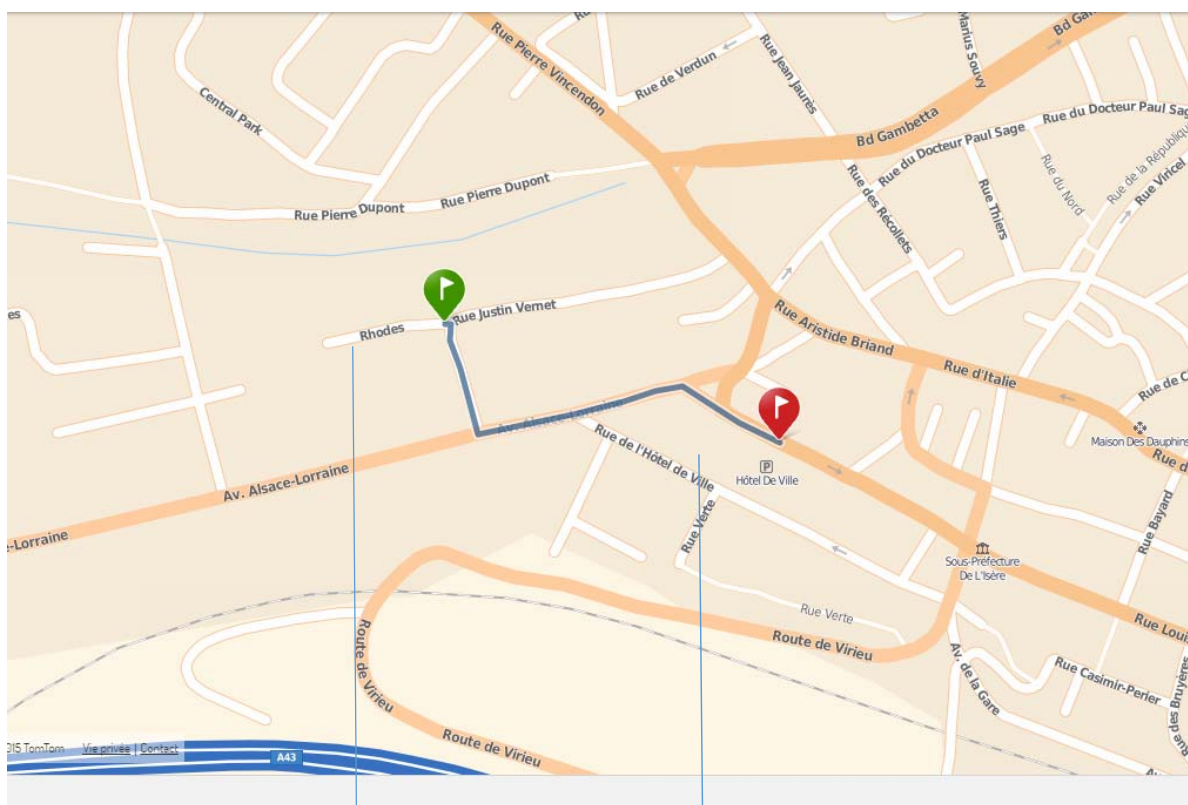
Tout est mis en œuvre pour que cette compétition se déroule en toute convivialité dans le respect des valeurs du sport.

1. Adresse

La compétition se déroulera sur le site de la Halle des Sports situé rue Justin Vernet.

L'accès se fait via la A43 sortie 9 La Tour du Pin – Centre-ville. Au rond-point après le péage, prendre en face, rue Alsace Lorraine. Le parking sera un peu plus haut sur votre droite, à environ 1 km, Place du Champ de Mars.

Les cars devront être stationnés rue de l'Hôtel de Ville. En face de la mairie, le long de la Place du Champs de Mars.



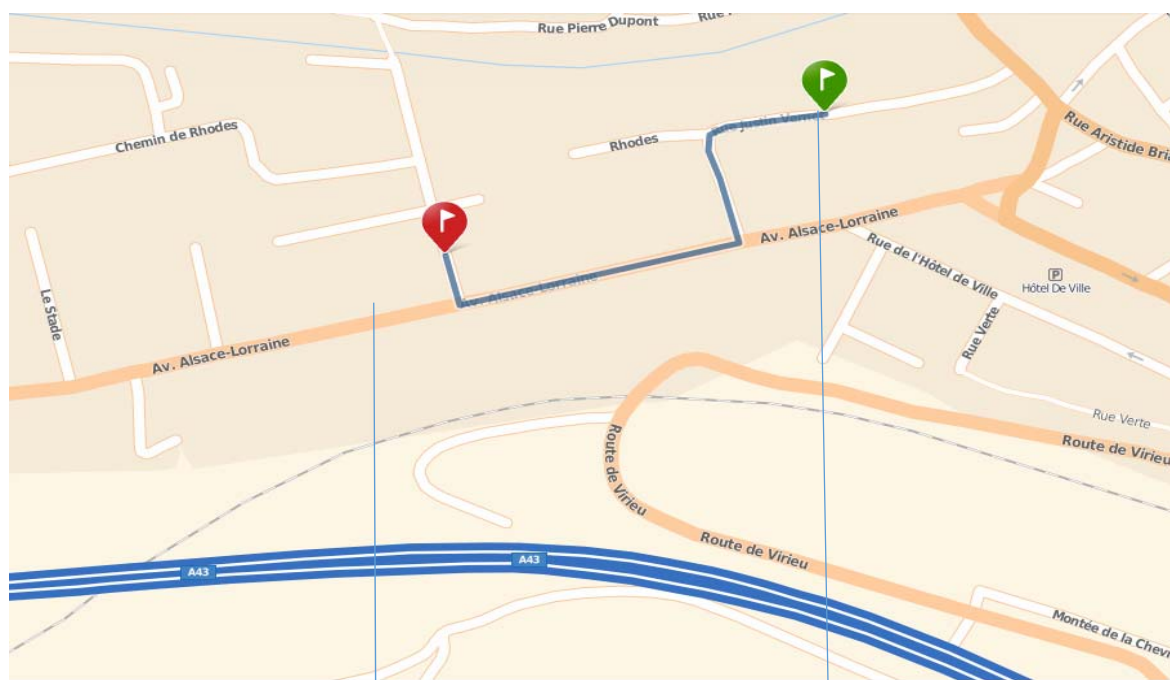
Lieu de compétition

Stationnement

310 mètre – 5 minutes à pied entre le lieu de compétition et le stationnement.

2. Restauration

Les repas seront servis dans les locaux de l'Avant-Garde Turrinoise situés 7 rue Ferdinand Faulcon.



Locaux de l'Avant-Garde Turrinoise

385 mètre – 6 minutes à pied entre les locaux de l'AGT et le lieu de compétition.

Lieu de compétition

Sur le lieu de compétition vous trouverez une buvette ainsi qu'une restauration rapide

3. Musique

Les musiques doivent être envoyées au **format MP3** avec d'inscrit « **catégorie_club_nom_prénom** » avant le **23 décembre 2016**.

Contact : M. Stéphane Perdrix – agt.musique2017@orange.fr

Les gyms doivent également apporter leur musique sur clé ou CD le jour de la compétition.

4. Autorisation parentale

Nous vous rappelons que le Responsable d'Associations doit être muni d'une autorisation parentale pour chaque gym mineur, nécessaire à toute intervention médicale ou chirurgicale.

5. Accueil

L'accueil des juges et des clubs se fera :

- Le vendredi soir de 17h00 à 22h00 au local de l'Avant-Garde Turrinoise
- Le samedi à partir de 6h45 sur le lieu de compétition à la Halle des Sports.

Pour tout problème, contacter Emmanuèle Charles : 06.82.00.78.58 ou agt.secretariat2017@orange.fr